

SECURITE

Formation initiale du personnel électricien pour des interventions et les travaux sur des installations photovoltaïques BP et BR Photovoltaïque (Personnel déjà habilité BR)

- Objectifs :** Réaliser en sécurité suivant les exigences de la norme NF C18-510 :
- Travaux d'ordre électrique sur des installations photovoltaïques BT
 - Interventions d'entretien ou de dépannage, des travaux, des essais et consignations en BT sur des installations photovoltaïques.

Une évaluation théorique et pratique est effectuée en fin de stage.

Public concerné : Toute personne électricien habilité BR devant réaliser des opérations sur des installations photovoltaïques en BT (mise en service, maintenance, dépannage)

Prérequis : Avoir des connaissances professionnelles confirmées en électricité et la compétence technique nécessaire à l'installation d'une chaîne PV. Etre habilité BR

Contenu : Voir au verso.

Durée : 1 jour en continu (7 heures).

Pédagogie : La progression pédagogique s'appuie sur les exposés d'un module commun et d'un module propre à l'habilitation recherchée. La formation comprend une partie théorique et une partie pratique. 30% du temps est consacré à la pratique, à la mise en situation et à l'évaluation.

Outils pédagogiques : Salle de cours, vidéoprojecteur, écran.
Documents de stage.
Plateau d'équipements techniques.

Matériel du stagiaire : Fournitures de bureau.
EPI (voir au verso)

Lieu : CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHÂTEAU (63).
Tout autre lieu nous consulter.

Une attestation de stage est délivrée à l'issue de cette formation.

CONTENU DU STAGE

1- MODULE COMMUN

- Règlementation et textes
- Les grandeurs électriques en continu
- Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
- Les mesures de protection sur une installation photovoltaïques
- Limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection

2- MODULE PROPRE A L'HABILITATION

- Les acteurs concernés
- Limites de l'habilitation BR / BP photovoltaïque
- Les opérations spécifiques sur installations photovoltaïques :
 - o manipulation de modules
 - o connexion, déconnexion, sectionnement,
 - o Mise en place d'écran opaque
- L'intervention générale BT en PV
- Les documents applicables et échangés
- Spécificités des installations photovoltaïques
- Procédure en cas d'accident électrique
- Procédure en cas d'incendie électrique

3- APPLICATIONS PRATIQUES

Mise en pratique sur des équipements techniques représentatifs du contexte professionnel

- Manipulation de modules,
- Changement de connecteurs,
- Raccordement onduleur, mise en service)
- Présentation et utilisation des équipements de protection

Equipements de protection individuelle

Pour la réalisation des exercices pratiques, les participants devront être en possession de :

- 1 vêtement de travail qui ne doit être ni propagateur de la flamme ni comporter de pièces conductrices.
- 1 casque d'électricien (selon NF EN 50365).
- 1 paire de chaussures de sécurité.
- 1 paire de gants isolants (selon NF EN 60903 classe 0). (*)
- 1 paire de sur gants en cuir à crispin (selon NF EN 388).
- 1 écran facial anti UV (selon NF EN 166 et NF EN 170).

(*) *La classe 00 est limitée à 500 V AC, si le personnel est amené à travailler sur des tensions BT supérieures les gants seront de classe 0 pour ces opérations.*